

Cycle professionnalisant

Travailler avec les collectivités territoriales

Adapter son offre à la spécificité du monde territorial en analysant son environnement pour répondre à ses besoins

OBJECTIF

Cette formation à visée professionnelle permet au participant d'acquérir un socle solide de compétences dans le domaine des collectivités territoriales.

Elle offre une excellente compréhension des évolutions récentes et des enjeux portés par le secteur local afin de monter en compétence et en employabilité dans ce domaine.

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux différents publics d'entreprises ou d'associations susceptibles d'intervenir dans la commercialisation, la gestion, la communication et le développement de projets au sein des collectivités territoriales.

Public cible : Responsable d'unité, directeur, responsable commercial, responsable d'agence, directeur délégué, responsable en charge des collectivités territoriales ou qui doit développer le segment des collectivités territoriales, chef de projet collectivités territoriales, chargé de mission collectivités territoriales.

PREREQUIS

Les participants doivent avoir un projet ou des missions de développement en lien avec les collectivités territoriales.

Ce projet ou ces missions de développement sont détaillées dans le dossier de candidature du participant qui permet de valider ensemble la démarche et les prérequis nécessaires à l'inscription.

COMPETENCES

Cette formation vise à développer des compétences ciblées relatives aux collectivités territoriales :

- Identifier les enjeux de la collectivité territoriale en analysant son cadre économique, politique et social, pour concevoir un projet en cohérence avec ses besoins dans le respect de ses orientations,
- Démarcher une collectivité territoriale, en identifiant le cycle d'investissement, les parties prenantes et leurs enjeux respectifs, le ou les décisionnaires pour développer son chiffre d'affaires et sa typologie de client,
- Répondre à un appel d'offre public, en effectuant une veille, en respectant le cahier des charges et le formalisme attendu, pour développer ses activités avec le secteur public local,
- Adapter sa posture à son interlocuteur, en identifiant son statut, ses responsabilités dans la collectivité territoriale, son environnement politique et ses enjeux, pour passer un message efficace et respecter les codes,
- Communiquer sur son offre à destination des collectivités territoriales, en adaptant son message à la cible et aux enjeux et en adaptant le discours au média choisi, pour développer et entretenir son réseau d'acteurs publics.

MODALITES D'ÉVALUATION

Trois modalités d'évaluation permettent de valider le cycle professionnalisant :

Modalité 1 - Questionnaire de type QCM pour évaluer les connaissances (30 mn)

Un questionnaire portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales. Il comporte 20 questions et est noté sur 20. 70% des réponses justes sont nécessaires pour valider la modalité 1.

Représente 15% de la note globale

Modalité 2 - Etude de cas

Une étude de cas portant sur la prospection d'une collectivité territoriale ou la réponse à un appel d'offre. Le candidat doit rédiger une proposition à la collectivité territoriale. Durée : 3 heures. Évaluée selon la grille d'évaluation et noté sur 20.

Représente 35% de la note globale

Modalité 3 - Soutenance orale de l'étude de cas devant un jury professionnel

Le candidat présente l'offre aux élus et aux fonctionnaires territoriaux.

10 mn de préparation / 10 mn de présentation / 10 mn de questions

Évaluée selon la grille d'évaluation et noté sur 20

Représente 50% de la note globale

Un minimum de 10/20 est nécessaire à la note globale pour obtenir le cycle professionnalisant. En cas d'échec les candidats peuvent repasser les épreuves.

L'évaluation est réalisée par un jury indépendant et habilité, dont plus de 50% des membres sont des personnalités extérieures sans lien de quelque nature que ce soit avec les candidats.

Travailler avec les collectivités territoriales

FORMAT

La formation comprend 10 sessions mensuelles de 2 jours et une session d'examens d'une journée.

Les formations se déroulent en présentiel de 9h30 à 17h30 dans les locaux de Mercure local situés 18 avenue de l'Opéra à Paris.

Au total, la formation s'étend sur une durée de 21 journées.

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les formations s'appuient sur des exemples concrets, la réalisation d'exercices pratiques, de mises en situation et de jeux.

Ce dispositif de formation professionnalisant est fondé sur les principes pédagogiques fondamentaux suivants :

- Une évaluation de positionnement en amont de la formation (élément constitutif du dossier de candidature)
- Un parcours de formation de 20 journées thématiques en présentiel
- Une formation ancrée dans la réalité professionnelle qui permet de mettre en œuvre une logique d'apprentissage favorisant le partage d'expérience
- Un suivi individualisé du participant tout au long du parcours.

L'évaluation de l'acquisition des compétences se fait à l'issue de la formation par un QCM, une épreuve écrite et un entretien avec un jury professionnel.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le tarif de l'ensemble de la formation est de 9.500 euros TTC.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Session 1 - 2 jours

Sphère publique : organisation et circuits décisionnels

Session 2 - 2 jours

Les collectivités territoriales - I

Session 3 - 2 jours

Les collectivités territoriales - II

Session 4 - 2 jours

Ressources humaines et collectivités territoriales

Session 5 - 2 jours

Marchés publics des collectivités territoriales

Session 6 - 2 jours

Finances locales

Session 7 - 2 jours

Relations publiques et protocole dans les collectivités locales

Session 8 - 2 jours

Travailler avec les élus locaux

Session 9 - 2 jours

Dialoguer avec les collectivités

Session 10 - 2 jours

Marketing et relations commerciales avec les collectivités locales

Session 11 - 1 jour

Examens

Session 1 - 2 jours

Sphère publique : organisation et circuits décisionnels

Compétence visée

- Identifier les enjeux d'une collectivité territoriale en analysant son cadre économique, politique et social

►► Fonctionnement des institutions françaises

Fonctionnement des institutions françaises

Structures de décision et organigramme

Le Président de la République, le gouvernement et le pouvoir réglementaire

Le Parlement et le pouvoir législatif

L'organisation des Ministères Les relations cabinets / service

►► Organisation et compétences

L'administration de l'Etat concentré

Déconcentration et décentralisation

Pourquoi trois fonctions publiques ?

►► Le secteur hospitalier : écosystème juridique, financier et organisationnel

Grandes réformes, missions et compétences des établissements de santé

Administration et organisation

Le statut et les ressources humaines à l'hôpital

Principaux équilibres financiers et marges de manœuvre

►► Interlocuteurs et schémas décisionnels

Organigrammes et pouvoirs hiérarchiques

Directions territoriales

Les relations élus / fonctionnaires

Les réseaux d'influence

Les circuits et les instances de décision

Les réseaux dans les territoires

►► Les réformes récentes et leurs conséquences

L'actualité du secteur public et son impact sur les territoires

EXERCICES PRATIQUES

© MERCURE LOCAL 2025

Travailler avec les collectivités territoriales

Session 2 - 2 jours

Les collectivités territoriales I

Compétences visées

- Identifier les enjeux d'une collectivité territoriale en analysant son cadre économique, politique et social
- Démarcher une collectivité territoriale en identifiant le cycle d'investissement, ses marges de manœuvre, les parties prenantes et leurs enjeux respectifs

▀▀ Les collectivités locales françaises

L'Etat et la sphère locale

Régions, départements, communes et intercommunalités : organisation, compétences et modes de décision

▀▀ L'organisation de la collectivité

Les élus et le cabinet, les fonctionnaires

Les relations élus-fonctionnaires

L'organisation des services

Les circuits décisionnels

▀▀ La gestion des services publics locaux

Gestion directe et indirecte

Délégation de service public, concession, affermage

Marchés publics, accords-cadres, partenariats public-privé

▀▀ Les grandes évolutions du monde territorial

Les lois MAPTAM et NOTRe

La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Les gagnants et les perdants des dernières réformes

La métropole de Lyon et la métropole du Grand Paris

EXERCICES PRATIQUES

Session 3 - 2 jours

Les collectivités territoriales - II

Compétences visées

- Identifier les enjeux d'une collectivité territoriale en analysant son cadre économique, politique et social
- Démarcher une collectivité territoriale en identifiant le cycle d'investissement, ses marges de manœuvre, les parties prenantes et leurs enjeux respectifs

►► L'actualité des collectivités : les lois récentes et leurs conséquences

La loi 3DS

La Loi climat et résilience

La crise COVID et ses conséquences

Crise ukrainienne et action des collectivités

Les conséquences de la hausse des coûts de l'énergie et des coûts alimentaires

►► Nouveaux élus, quelles conséquences pour les collectivités ?

Les orientations pour la mandature

Un nouveau paysage politique national

Des réformes à venir pour la vie politique ?

Vers une « dé-métropolisation » ?

La vision de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Finances locales : L'orientation des dotations pour les 5 années à venir

Finances locales : La solidarité entre collectivités

►► L'actualité sociale des collectivités

Les OS et le dialogue social

La protection sociale complémentaire

Les élections professionnelles

Recrutements, contrats de droit privé, rémunération, GPEC, reclassement et formation

La santé, la prévoyance et l'action sociale

EXERCICES PRATIQUES

Session 4 - 2 jours

Ressources humaines et collectivités territoriales

Compétences visées

- Identifier les enjeux d'une collectivité territoriale en analysant son cadre économique, politique et social
- Démarcher une collectivité territoriale en identifiant le cycle d'investissement, ses marges de manœuvre, les parties prenantes et leurs enjeux respectifs

▹▹ La fonction publique territoriale

Les institutions

Les évolutions récentes

▹▹ Les ressources humaines de la collectivité

Les élus et le cabinet, les fonctionnaires

L'organisation des services

Les circuits décisionnels

▹▹ La direction des ressources humaines

Son organisation et ses missions

Le DRH : ses problématiques, ses modes de décision

▹▹ Les agents territoriaux

Les personnels titulaires et non titulaires

L'avancement de grade et la promotion interne

Les politiques de rémunération

▹▹ Nouveaux enjeux en matière de ressources humaines

L'individualisation de la rémunération

Les changements apportés par la loi de transformation de la fonction publique

Les instances du dialogue social

Les transferts de services

EXERCICES PRATIQUES

Session 5 - 2 jours

Marchés publics des collectivités territoriales

Compétence visée

- Répondre à un appel d'offre public en respectant le cahier des charges et le formalisme attendu

►► Contexte de la commande publique

Quelques définitions

Les enjeux actuels

Les principaux acteurs

►► Le cadre juridique et réglementaire des marchés publics

Les principes fondamentaux de la commande publique

Les ordonnances de juillet 2015 et mars 2016.

Loi du 1er avril 2016 : refonte des contrats de la commande publique et création d'un code de la commande publique

►► Les étapes clefs du processus d'achat

La préparation du contrat

La passation du contrat

La notification du contrat

L'exécution du contrat

►► Les différentes formes de montage contractuel

Mode de consultation (global, allotissement)

Mode d'exécution (ordinaire, à tranches, bon de commande)

Mode de contractualisation (marché public, accord-cadre)

Mode de passation (MAPA, appel d'offres, marché négocié...)

►► Vers une fonction achat renouvelée

De rédacteur à acheteur (sourcing, benchmark)

Intégration des clause sociales et environnementales

Dématérialisation des procédures

EXERCICES PRATIQUES

Session 6 - 2 jours

Finances locales

Compétences visées

- Démarcher une collectivité territoriale en identifiant le cycle d'investissement, ses marges de manœuvre, les parties prenantes et leurs enjeux respectifs
- Répondre à un appel d'offre public en respectant le cahier des charges et le formalisme attendu

▀▀ Les grands principes budgétaires et comptables

Budget primitif, compte administratif

Budget principal, budgets annexes

Nomenclatures

▀▀ Le vote du budget

Calendrier

Modalités de vote

▀▀ Principales recettes et dépenses des collectivités

Les compétences des collectivités locales

L'évolution des budgets locaux

▀▀ L'épargne et la structure de financement des investissements

▀▀ Les marges de manœuvres financières

Principaux mécanismes de la fiscalité locale

Principaux mécanismes des dotations

L'emprunt, la dette, sa structure, les produits toxiques

Le fonds de roulement

▀▀ Les réformes financières récentes et leurs conséquences

EXERCICES PRATIQUES

Session 7 - 2 jours

Relations publiques et protocole dans les collectivités locales

Compétences visées

- Adapter sa posture à son interlocuteur, en identifiant son statut, ses responsabilités, son environnement politique et ses enjeux, pour passer un message efficace et respecter les codes
- Communiquer avec les acteurs publics

▸▸ Protocole et relations publiques : règles de base

Les fondements du protocole

L'arrêté du 13 septembre 1989 et ses différentes modifications

Les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales

Les personnalités politiques, religieuses, les diplomates et les militaires

▸▸ Le protocole à l'écrit

Les formules d'appel

L'envoi de courriers, d'invitations, de vœux, la lettre de château

L'en-tête, l'appellation, les signatures

La féminisation des noms

Les formules de politesse

Les courriels

Elections municipales : écrire aux gagnants/perdants

▸▸ Participer à une manifestation

Les insignes des élus, le port de l'écharpe tricolore

Les ordres nationaux

Le pavoiement des bâtiments

Portrait présidentiel et buste de Marianne

Les cocardes sur les véhicules

▸▸ Organiser une manifestation : les règles protocolaires

Faire appliquer les rangs et les préséances

Les discours, l'ordre des discours

Appliquer les règles protocolaires dans l'organisation des événements et des réceptions officielles

Le placement à table

EXERCICES PRATIQUES

© MERCURE LOCAL 2025

Travailler avec les collectivités territoriales

Session 8 - 2 jours

Travailler avec les élus locaux

Compétence visée

- Adapter sa posture à son interlocuteur, en identifiant son statut, ses responsabilités, son environnement politique et ses enjeux, pour passer un message efficace et respecter les codes
- Communiquer avec les acteurs publics

▹▹ Les élus locaux

Qui sont-ils ?

Comment sont-ils organisés ?

Quels sont leurs modes de fonctionnement ?

Quel est leur environnement relationnel ?

Le rôle de chacun : élus, cabinet, DGS

Les mécanismes de pouvoir

▹▹ Nouer des relations avec les élus

Comprendre leur environnement, leurs réseaux

Savoir se positionner, établir la confiance

Etablir une stratégie gagnant/gagnant

▹▹ Mener un rendez-vous professionnel

Préparation et suivi du rendez-vous

Conseils pratiques

EXERCICES PRATIQUES

Session 9 - 2 jours

Dialoguer avec les collectivités

Compétence visée

- Communiquer avec les acteurs publics.

▶▶ Préparer son intervention à l'oral

Se préparer physiquement

Organiser son message

Définir son angle d'intervention et le décliner

▶▶ Maîtriser une intervention à l'oral

Installer et entretenir la relation avec l'auditoire

L'attitude, les erreurs à éviter

Gérer le stress, le trac et l'imprévu

▶▶ Savoir se mettre en scène

Évaluer l'environnement

Donner une image positive

S'affirmer et faire passer les messages

▶▶ S'entraîner à l'improvisation

Faire preuve d'intelligence des situations

Prendre des décisions rapidement

▶▶ Faire face aux difficultés

Je ne sais pas quoi répondre

Mon interlocuteur veut me « faire dire » quelque chose

EXERCICES PRATIQUES

© MERCURE LOCAL 2025

Session 10 - 2 jours

Marketing et relations commerciales avec les collectivités

Compétence visée

- Communiquer avec les acteurs publics

▹▹ Décrypter le schéma décisionnel de la collectivité

Liens entre interlocuteurs élus et fonctionnaires

Décrypter l'organigramme

Les circuits et les instances de décision

▹▹ Les différents types de relations

Relations directes ou indirectes

Contacts institutionnels

Les actions de partenariat

▹▹ Autres modes de relation

Le mécénat, le parrainage, le sponsoring

Les partenariats, la coréalisation, la souscription, le don

Les enjeux du numérique dans la transformation des collectivités territoriales

▹▹ Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Cartographie et gouvernance des parties prenantes

Adapter son dialogue

Cibler les besoins et attentes des collectivités

Accompagner les collectivités dans leur transformation et leurs obligations environnementales

▹▹ Marketing et démarche commerciale avec les collectivités

Activer les bons réseaux

Le ciblage, la découverte

La prise de contact et la qualité des relations

EXERCICES PRATIQUES

© MERCURE LOCAL 2025

Travailler avec les collectivités territoriales

Bulletin d'inscription

TRAVAILLER AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile

Organisme
Adresse
Code postal Ville

Le montant de la formation est de **9.500 euros TTC par participant.**

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.



Mercure local - Groupe Mercure
Organisme de formation spécialisé sur le secteur
public agréé pour la formation des élus locaux
18 avenue de l'Opéra • 75001 Paris • 01 42 60 69 48
contact@mercurelocal.fr • www.mercurelocal.fr